

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 novembre 2019

Président : Monsieur Didier Bazin.

Présents : MM. Jean-Michel Napieray, Jean-Christophe Pavy, Patricia Thiriez, Aurélie Thirion, Tristan Leroux, Dominique Masson, Nicolas Monlezun.

Absents excusés : MM. Philippe Vasseur, Aline Reichenbach, Fatma Hérouali.

### Ordre du jour :

#### Travaux d'éclairage public :

Pour réduire les points sombres de la commune, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'implanter 6 points lumineux à LED dans la rue de la Sablonnière et de réutiliser les lampadaires récupérés pour la rue du Moulin.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que l'USEDA procède aux travaux courant 2020 et financera les 4 453,86 € de sa part communale.

#### Adhésion au Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois :

Les communes de Mont Notre Dame, Bagneux, Nouvron-Vingré, Osly-Courtil et Fontenoy ont demandées à adhérer au SESV. Le comité syndical du SESV a délibéré favorablement le 5 septembre 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Installation classée : unité de méthanisation :

- La société BLB Gaz située à Saconin et Breuil étend son unité de production et crée trois lagunes sur les communes de Saint Pierre Aigle, Saconin et Breuil et Vierzy avec un plan d'épandage sur les communes d'Ambleny, Coeuvres et Valsery, Cutry, Dommiers, Mercin et Vaux, Parcy Tigny, Saconin et Breuil, Saint Pierre Aigle, Vauxbuin et Vierzy.
- Une enquête publique sera ouverte du 20 novembre 2019 au 20 décembre 2019 inclus, dans les communes de Cutry, Saconin et Breuil et Vierzy.
- Le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.
- Après discussion, Monsieur le Maire propose qu'au prochain Conseil Municipal, un dirigeant de la société vienne présenter son projet.

#### Carrières de Saint Pierre Aigle :

- La Société Cosson, chargée de remblayer le site d'extraction des carrières a fait une demande de prolongation du délai de remise en état du site auprès du Préfet de l'Aisne. Ce dernier demande que Monsieur le Maire de la commune donne son avis.

Après explication et compte-rendu de la réunion de la commission de suivi qui s'est tenue le 13 septembre 2019, Monsieur le Maire indique qu'il donnera un avis favorable à cette demande qui portera le délai du 27 août 2021 au 27 février 2023.

#### **Travaux de voirie 2020 :**

Les travaux de voirie 2019, confiés à la société RVM, n'ont pu être réalisés à une période favorable. Ils seront reportés sur l'année 2020.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que des devis soient établis pour la réfection d'une partie de la rue du Chevru qui s'affaisse et pour la mise en sécurité de la traversée du RD 172 face à l'arrêt de bus haut de la commune.

#### **Remboursement d'une subvention à l'Association Retz 14-18 :**

A l'issue de la commémoration du centenaire de 1918, l'Association Retz 14-18, rembourse, aux communes, l'avance qui lui a été faite et qui n'a pas été consommée soit 450 €.

Le Conseil Municipal accepte ce remboursement.

#### **Travaux d'entretien à l'église :**

Une révision de l'ensemble des gouttières et de la toiture est nécessaire. A cela s'ajoute quelques réparations pour stopper des fuites et refixer des pierres sur le toit de l'escalier. Des devis sont en cours.

#### **Cimetière :**

Il est nécessaire de disposer d'un endroit pour accueillir les urnes. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'implantation de caveaux-urnes et modifiera en conséquence le règlement du cimetière. Le prix des concessions sera identique à celui des caveaux habituels.

#### **Fête de Noël :**

Elle se déroulera le samedi 14 décembre 2019 à partir de 15 h.

#### **Mise en retraite de Monsieur Francis Dupuis :**

Un pot de départ sera fait le jeudi 28 novembre 2019 à 18 h 30.

#### **Cérémonie du 11 novembre :**

Elle aura lieu à Cutry à 10 h 30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.